

MINISTERE DE LA SANTE

EXPOSE DE MOTIF

PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES ET DES CAPACITES SANITAIRES

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La Guinée, qui est un pays riche en ressources naturelles, est aussi l'un des plus pauvres du monde. Elle compte 12,6 millions d'habitants (2015) et est divisée en huit régions administratives (voir tableau 1). Elle possède d'abondantes ressources naturelles et son secteur minier représente une importante source de croissance et d'exportations. La faiblesse de possibilités d'emploi, l'accès limité des ménages pauvres aux infrastructures et services ruraux, la faible productivité agricole et la faiblesse du capital humain (santé et éducation) limitent la participation à la vie économique. Environ 80 % des Guinéens, pauvres pour la plupart, travaillent dans le secteur agricole et près de 90 % des personnes pauvres et extrêmement pauvres vivent en zone rurale (soit essentiellement hors de Conakry et des chefs-lieux de préfecture de chaque région). Avec un produit intérieur brut par habitant de 531 dollars en 2015, le pays est l'un des plus pauvres du monde (plus de la moitié de sa population vit dans la pauvreté) et son indicateur du développement humain (IDH) le plaçait au 182^e rang sur 188 pays en 2014.

Les ménages doivent supporter le coût de la plupart des ressources en santé, ce qui représente un fardeau, en particulier pour les ménages pauvres. Le gouvernement prend en charge seulement un tiers des dépenses de santé, contre 45 % dans l'ensemble de la région. Les dépenses privées de santé, qui représentent 4,3 % du PIB (contre 3,5 % à l'échelle régionale), sont directement prises en charge par les patients dans 92 % des cas (contre 62 % en Afrique subsaharienne).

En Guinée, le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances s'élevait à 550 en 2016, contre 743 en 2008 et 1 040 en 1990. Il reste toutefois supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui s'élève à 510 (source : Enquête par grappes à indicateurs multiples [MICS], 2016, OMS, Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF]/BM, 2015).

Seulement environ 40 % des mères dans les zones rurales reçoivent quatre (ou plus) de consultations de santé prénatale (contre 71 % dans les zones urbaines), environ 46 % bénéficient des services d'agents de santé qualifiés pour leurs accouchements (95 % dans les zones urbaines), et environ 43 % accouchent dans des structures sanitaires (84 % dans les zones urbaines). À l'échelle nationale, près de 50 % des femmes en âge de procréer sont anémiques, sans doute en raison du mauvais espacement des naissances, de la forte prévalence des infections parasitaires et de l'accès ou du recours limités aux produits et services (Guinea Nutrition Assessment : Spring Project 2015).

OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT :

Améliorer l'utilisation des services de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile dans les régions cibles.

Les régions cibles du projet sont Kankan et Kindia abritant une population de **3 857 967 habitants**. La réalisation de cet objectif exigera le renforcement du pouvoir de décision, des capacités techniques et financières au niveau des établissements de santé, des préfectures et au niveau central. Les interventions appuyées par le projet auront donc un effet de démonstration et éclaireront ainsi la concertation continue en vue de la transformation à long terme de l'ensemble du système de santé.

Ainsi, ce projet de renforcement des services et des capacités sanitaires d'un montant de 55 Millions de Dollars, vient à point nommé pour consolider non seulement les acquis, mais surtout accroître les capacités des services de soins (Centres/postes de santé) ; et de gestion (Directions centrales et déconcentrées : Directions préfectorales et régionales de santé).

FINANCEMENT ET COMPOSANTES DU PROJET :

L'instrument de prêt choisi pour financer le projet envisagé est le financement de projets d'investissement (CIP), qui peut contribuer directement à la mise en œuvre des principaux objectifs et réformes du Gouvernement guinéen. Le coût total du projet proposé est estimé à 55 millions de dollars sur cinq ans. L'IDA fournira 45 millions de dollars et le GFF les 10 millions de dollars restants. Le tableau 4 présente un aperçu des coûts par composante.

Tableau I : Aperçu des composantes et du financement par composante (en millions de dollars)

Composantes du projet	Coût du projet	Financement de l'Association internationale de développement	Financement du Mécanisme de financement mondial	% du financement
1. Renforcer l'offre de services de base en SRMNI dans les régions cibles	17,0	12,0	5,0	100
<i>1.1 Améliorer la disponibilité au niveau des préfectures des médicaments et des produits ainsi que l'accès à l'eau et à l'électricité</i>	6,0	4,0	2,0	100
<i>1.2 Renforcer la capacité des préfectures à recruter et à améliorer les compétences des agents de santé</i>	4,0	4,0	0,0	100
<i>1.3 Renforcer les capacités au niveau des préfectures pour superviser et contrôler la prestation des services (y compris l'appui au système d'information sanitaire des préfectures et l'appui à l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques démographiques)</i>	7,0	4,0	3,00	100
2. Renforcer la demande de services de SRMNI dans les régions cibles	13,0	10,0	2,0	100
<i>Mettre en œuvre un système de financement novateur au niveau des préfectures pour limiter les dépenses directes des indigents</i>	8,0	8,0	0,0	100
<i>2.2 Renforcer la capacité des préfectures à recruter, former, superviser et conseiller les agents de santé communautaires en matière de services de vulgarisation et de base</i>	5,0	3,0	2,0	100
3. Renforcer la capacité de financement de la santé pour orienter la réforme du secteur et sa transformation à long terme	22,0	20,0	2,0	100
<i>3.1 Mettre en œuvre des mécanismes de financement basé sur les résultats (RBF) aux niveaux primaire et communautaire dans quatre préfectures</i>	17,0	17,0	0,0	100
<i>3.2 Renforcer les capacités du ministère de la Santé en matière de financement et de planification de la santé en vue de la réforme de la prestation de services</i>	5,0	3,0	2,0	100
4. Renforcer la capacité de gestion des projets et la coordination du financement des donateurs	3,0	2,0	1,0	100
Coût total du projet	55,0	45,0	10,00	100